

Mise en œuvre des SAGE

REX sur les SAGE Huisne, Sarthe amont et Sarthe aval



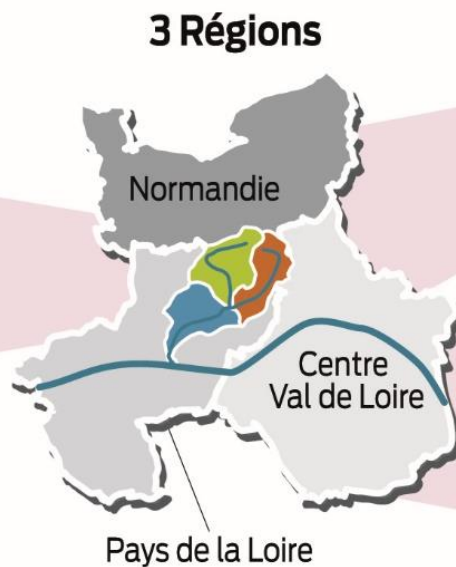
Rendez-vous Gest'eau - Mise en œuvre des SAGE
7 décembre 2023

SITUATION DU BASSIN DE LA SARTHE

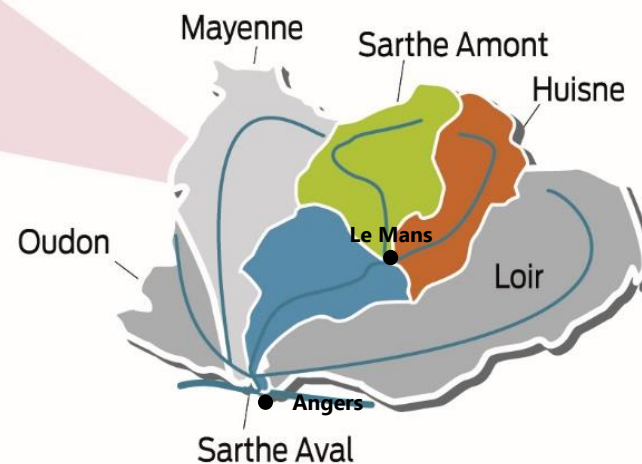


533 communes / 5 départements / 3 régions

669 000 habitants / 8 000 km² / 6 700 km de cours d'eau



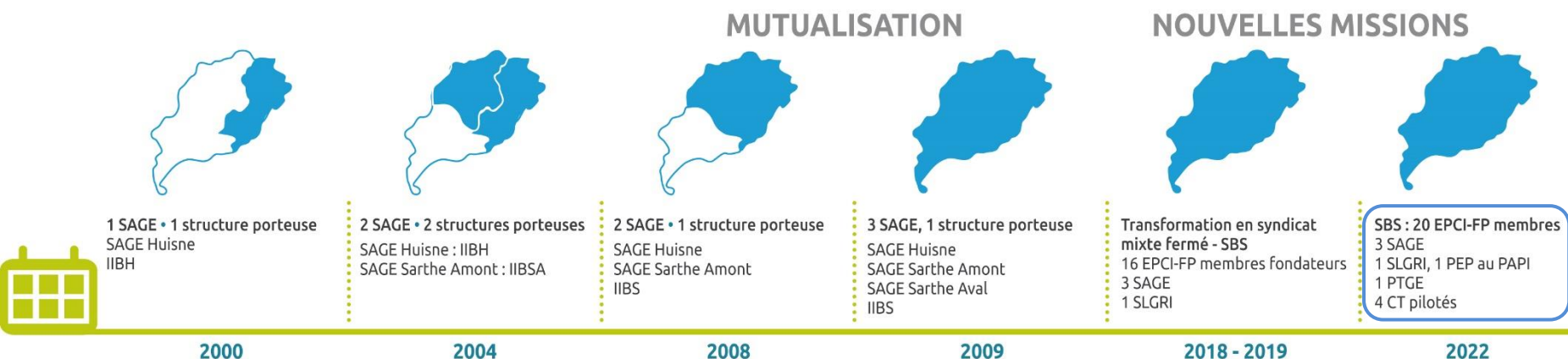
SAGE du bassin versant de la Maine



LE SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE

Son histoire

Création : 1^{er} janvier 2018 / Syndicat mixte fermé / Siège à St-Léonard-des-Bois
20 EPCI-FP membres / Procédure de reconnaissance EPTB en cours



IIBH : Institution Interdépartementale du Bassin de l'Huisne • IIBSA : Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe Amont • IIBS : Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe • SBS : Syndicat du Bassin de la Sarthe



LE SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE

■ **Son objet et ses compétences :**

- Assurer la cohérence et l'efficacité des activités de ses membres en assurant un rôle général de coordination, d'animation, de communication, d'information et de sensibilisation sur les deux items suivants :
 - > La gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques : portage des SAGE Huisne, Sarthe Amont et Sarthe Aval.
 - > La prévention des inondations.

■ **Il n'est pas compétent en matière de GEMAPI**

- C'est une structure de planification dans les domaines des SAGE et de la prévention des inondations : 12° de l'article L. 211-7 du Code de l'environnement

LE SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE

Sa gouvernance

Comité syndical de 46 membres



Président
Daniel CHEVALIER
CC du Pays Sabolien



1^{er} Vice-président
Pascal DELPIERRE
CC Haute Sarthe Alpes Mancelles



2^e Vice-président
Michel ODEAU
CC de l'Huisne Sarthoise



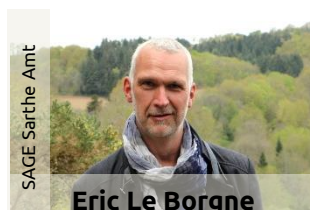
3^e Vice-président
Marcel MORTREAU
CU Le Mans Métropole

Son organisation interne

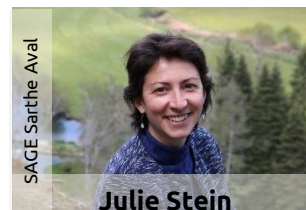
7 agents (7ETP)



Vincent Toreau



Eric Le Borgne



Julie Stein



Romain Barbé



Julie Razafimbelo

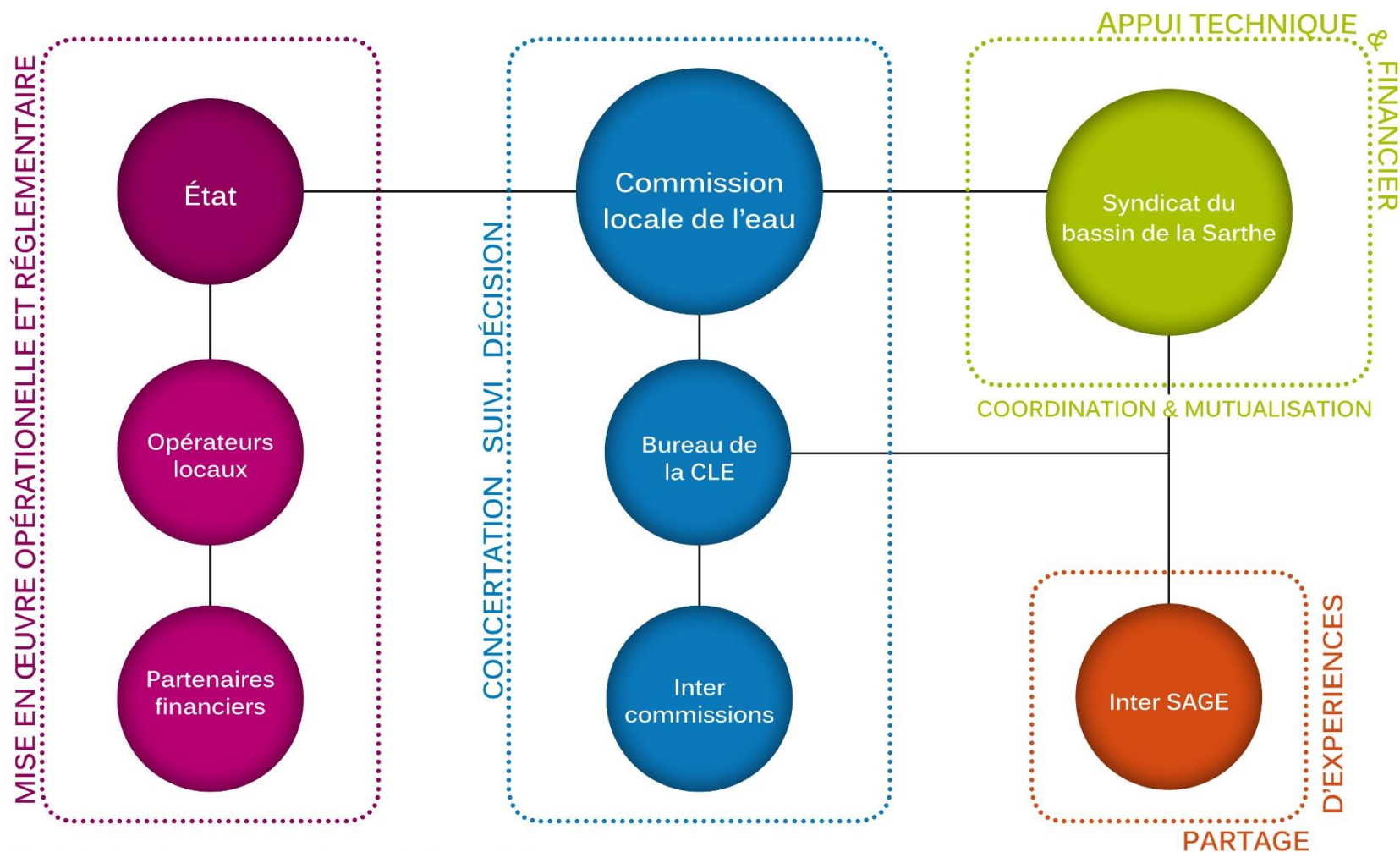


Vincent Igelnick



Clément Bujisho

ORGANISATION MISE EN PLACE AUTOUR DES SAGE



LES 3 SAGE DU BASSIN DE LA SARTHE

SAGE SARTHE AMONT

2002-2003

Périmètre et CLE arrêtés

2011

SAGE approuvé

2019

Lancement de la révision

Enjeux

- L'amélioration de la qualité des eaux de surface.
- L'amélioration de la ressource en eau potabilisable.
- La lutte contre l'eutrophisation.
- La protection des populations piscicoles.
- La gestion quantitative de la ressource en eau. (crues et étiages).

SAGE SARTHE AVAL

2008-2010

Périmètre et CLE arrêtés

2020

SAGE approuvé

2021

Lancement de la mise en œuvre

Enjeux

- La lutte contre l'érosion des sols.
- Le bon état des milieux aquatiques.
- La gestion quantitative de la ressource en eau.
- La réduction du risque d'inondations.
- La réduction des pollutions diffuses.

SAGE HUISNE

1999

Périmètre et CLE arrêtés

2009

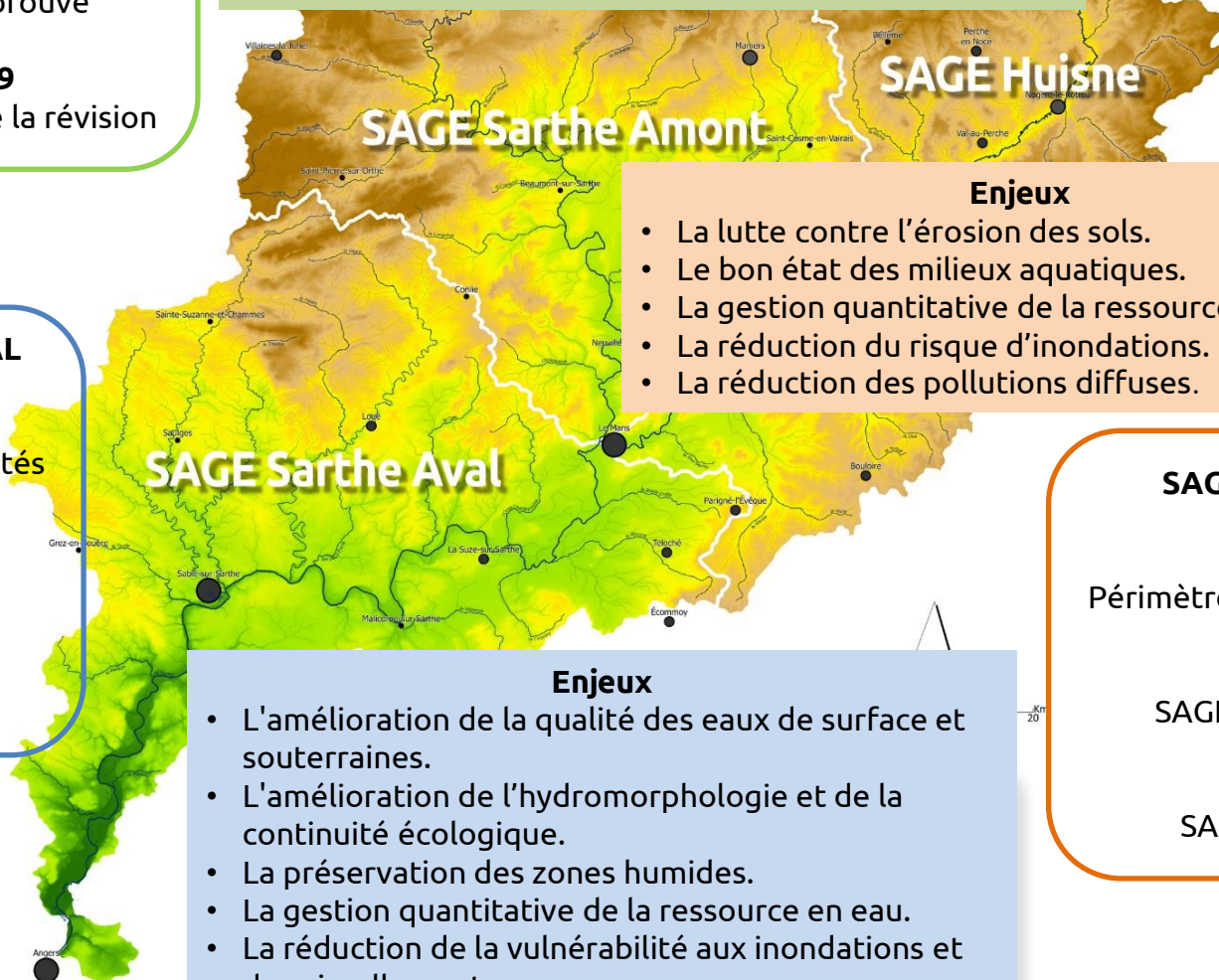
SAGE approuvé

2018

SAGE révisé

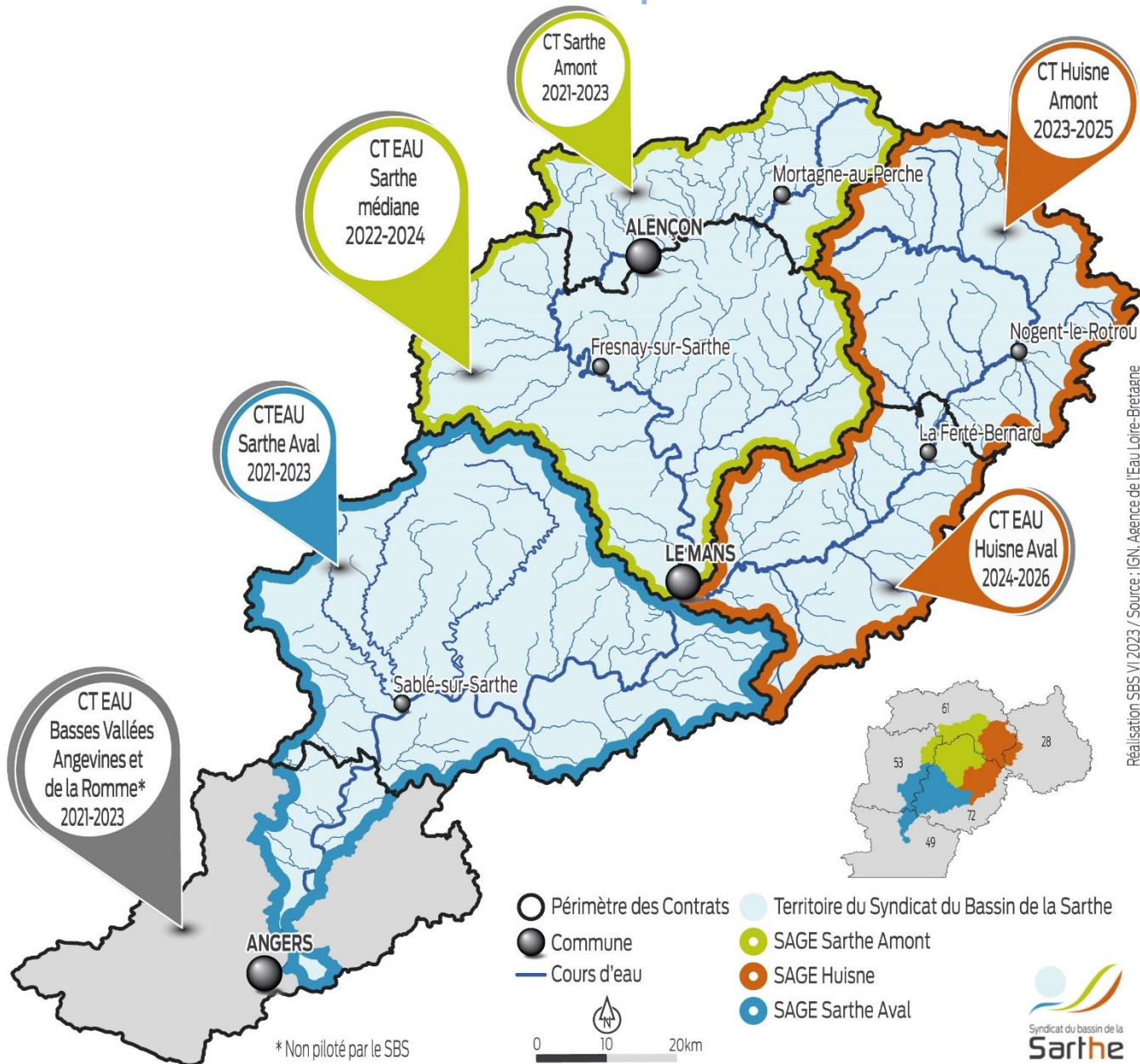
Enjeux

- L'amélioration de la qualité des eaux de surface et souterraines.
- L'amélioration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique.
- La préservation des zones humides.
- La gestion quantitative de la ressource en eau.
- La réduction de la vulnérabilité aux inondations et du ruissellement.



LES CONTRATS TERRITORIAUX

Outils de mise en œuvre opérationnelle des SAGE



LA VIE DES COMMISSIONS LOCALES DE L'EAU

- **Des avis, des groupes de travail et bien plus...**
 - Un défi : maintenir la mobilisation des membres !
 - > Organisation de temps d'information, visites...
 - Président et vice-présidents chargés de thématiques ou de projets ou représentants territoriaux de la CLE.
 - > SAGE Sarthe amont :
 - Référent sensibilisation.
 - Référent morphologie des cours d'eau.
 - > SAGE Sarthe aval
 - Référent quantitatif (également président du COPIL PTGE).
 - Référent gestion coordonnée des ouvrages.
 - Référent projet de recherche sur les plans d'eau.
 - Référent « Economies d'eau ».
 - > SAGE Huisne
 - 1 président et 2 vice-présidents : chacun représente le SAGE sur le territoire dont il est issu.

LA VIE DES COMMISSIONS LOCALES DE L'EAU

- **Des avis, des groupes de travail et bien plus...**
 - La CLE, garante :
 - > De la mise en œuvre opérationnelle du SAGE via les contrats : l'avis favorable des CLE est demandé sur le programme d'actions des CT
 - > De l'application réglementaire du SAGE : lecture et interprétation des règles et dispositions
 - Faire en sorte que le SAGE ne « vieillisse » pas trop vite et soit anachronique :
 - > SAGE et énergies renouvelables, SAGE et objectifs ZAN par ex.
 - > Dimension politique des débats en CLE :
 - Quelle place du SAGE dans le développement des territoires ?
 - Quelle articulation avec les autres politiques publiques ?
 - L'eau au dessus de tout !

■ 1 animateur de CLE et des missions supports

- 2 ETP / SAGE

- > 1 ETP animateur.

- > 1 ETP missions supports : SIG, appui GEMAPI, secrétariat, gestion quantitative.

■ Evolution des missions et du rôle de l'animation

- Accompagnement / conseil : ingénierie de projet, ingénierie financière.
- Relais entre pétitionnaires, services de l'Etat et la CLE.
- Promotion, explication du SAGE : sensibilisation, temps d'information, guide d'application du SAGE.
- Mais toujours des missions de secrétariat technique de la CLE : préparation des avis, suivi d'études...

Boule à facette

**Pont/relais entre différents
« mondes »**

Expert technique

Attaché de presse / porte-parole

Pédagogue

Conseiller des élus

Contorsionniste

ANIMATEUR DE LA CLE

Ebéniste

Diplomate

**Accompagnateur des
maîtres d'ouvrages**

Bras droit des financeurs

Médiateur

Mouton à 5 pattes

Facilitateur

L'INTERPAGE

▪ Mutualisation facilitée grâce au portage par une seule structure

- Tableau de bord commun.
 - > 20 indicateurs autour de 4 thèmes :
 - Gouvernance et communication.
 - Qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques.
 - Quantité de la ressource en eau.
 - Prévention des inondations.
- Outils de communication :
 - > Site web,
 - > Bulletin d'info,
 - > Livret d'accueil des membres de CLE,
 - > Autres supports...

L'INTERPAGE

- **Mutualisation facilitée grâce au portage par une seule structure**
 - Journée de l'eau : temps d'échange annuel thématique
 - Réseau technique « Aménagement et Gestion des Milieux Aquatiques ».
 - Conférence des présidents : au sein de chaque SAGE et en InterSAGE (1 fois/an)
 - Inter CLE : temps d'information et d'avis en commun.

1 structure -> échanges facilités entre animateur

Merci de votre attention

SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE

1 Place Saint Léonard • 72130 Saint-Léonard-des-Bois

Tél. 02 33 82 22 72 • contact@bassin-sarthe.org

www.bassin-sarthe.org



Syndicat du bassin de la
Sarthe